

Pourquoi rénover mon logement ?

MaPrimeRénov' est la principale aide de l'État pour la rénovation énergétique en France. Elle finance des travaux permettant d'améliorer la performance énergétique des logements.

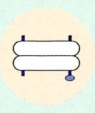
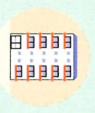
Pour qui ?

L'aide est accessible à tous les propriétaires, qu'ils occupent leur logement ou le mettent en location.

Quelle aide ?

Le montant de l'aide MaPrimeRénov' dépend du projet de travaux et des revenus du propriétaire.

Une aide unique, trois parcours selon votre projet

MON PROJET DE TRAVAUX	MON AIDE	EXEMPLE
 → Rénovation par geste : isolation et/ou chauffage	• Une aide forfaitaire	→ Jusqu'à 5 000 € pour l'installation d'une pompe à chaleur air/eau
 → Rénovation d'ampleur : isolation, chauffage, ventilation	• Un parcours accompagné avec une aide en pourcentage du montant des travaux	→ Jusqu'à 32 000 €
 → Rénovation d'une copropriété	• Une aide unique répartie entre les copropriétaires	→ Jusqu'à 13 750 € par logement

Bon à savoir

MaPrimeRénov' est cumulable avec les aides des collectivités locales et, dans certains cas, avec les certificats d'économie d'énergie (CEE).

Les 5 étapes de mon parcours



1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour concevoir mon projet et connaître les aides auxquelles j'ai droit.

Pour une rénovation d'ampleur, ce rendez-vous personnalisé avec un conseiller France Rénov' est obligatoire pour pouvoir déposer la demande d'aide.



2

Pour une rénovation d'ampleur, je suis mis en relation avec Mon Accompagnateur Rénov' qui suit mon projet de A à Z.



3

Je dépose ma demande d'aide avec mes devis réalisés par des artisans reconnus garants de l'environnement (RGE).

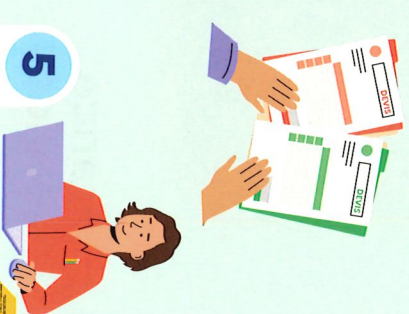


4

Je fais réaliser mes travaux après acceptation de ma demande d'aide.

Je dépose mes factures en ligne et demande le versement de ma prime.

5



Un parcours accompagné

Pour les rénovations énergétiques d'ampleur, vous êtes accompagné par Mon Accompagnateur Rénov'. Cet interlocuteur de confiance vous guide à chaque étape de votre projet.





**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat



Vous souhaitez rénover votre logement ?
Faites appel à un conseiller France Rénov' !

ACCUEIL Permanences du SIPHEM « Maison de l'habitat »
Information sur les primes et subventions de l'Anah

Rdv au 05 56 61 20 75



**CONTACTEZ-
NOUS !**



05 56 61 20 75



www.siphem.fr

contact@siphem.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mars 2026
Conception et réalisation: 4août / Bonum Group
Impression: Sprint


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

**Avec MaPrimeRénov'
j'améliore mon confort
en réduisant
ma consommation d'énergie**



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

MARS 2026